République Française

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE TAVAUX

COMMUNE DE CHAMPDIVERS
4 rue du château
39500 CHAMPDIVERS
TEL : 03.84.70.00.65
mairie@champdivers.fr

Procès-verbal du conseil municipal du 18 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11	*Nombre de présents : 9*	*Nombre de votants : 9*
Date de convocation : 13 06 2024	*Date d'affichage : 18 06 2024*	

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit à 20 heures, le conseil municipal de Champdivers régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de M. MEUGIN Olivier, Maire.

Présents : MEUGIN Olivier, MAUGAIN Brigitte, MOUQUOD François-Xavier, BELTRAMELLI Jérôme, BAINIER Marine, BERTHET Olivier, SANTINA Angélique, WACHOWICZ Laurence, BOICHUT Olivier

Absent excusé : COMBE Sylvain, DORMOY Anthony
Pouvoir :
Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme BELTRAMELLI a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 27 mai 2024 est adopté à l'unanimité.

1. **Tenue du bureau de vote pour les élections législatives du dimanche 30 juin et 07 juillet 2024**

Tenue du bureau de vote
Elections législatives 1er tour du 30 juin 2024

	Président	Assesseur	Secrétaire
8h00 à 10h30	DORMOY Anthony	BOICHUT Olivier	BERTHET Olivier
10h30 à 13h00	MEUGIN Olivier	SANTINA Angélique	BAINIER Marine
13h00 à 15h30	MAUGAIN Brigitte	MOUQUOD François	COMBE Sylvain
15h30 à 18h00	MAUGAIN Brigitte	MOUQUOD François	BELTRAMELLI Jérôme

Tenue du bureau de vote
Elections législatives 2ième tour du 07 juillet 2024

	Président	Assesseur	Secrétaire
8h00 à 10h30	BELTRAMELLI Jérôme	BOICHUT Olivier	WACHOWICZ Laurence
10h30 à 13h00	SANTINA Angélique	DORMOY Anthony	COMBE Sylvain
13h00 à 15h30	MEUGIN Olivier	BERTHET Olivier	VIEUX Julien
15h30 à 18h00	MEUGIN Olivier	BAINIER Marine	WACHOWICZ Laurence

2. **Signature convention paiement en ligne des recettes publiques locales**

Le maire expose,

Le trésorier propose à la commune de CHAMPDIVERS, représentée par Monsieur Olivier MEUGIN, Maire, créancier émetteur des titres ou des factures de produits locaux, de signer une convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques locales avec la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) chargée de la gestion de l'application d'encaissement des titres payables par internet ou des factures de produits locaux dénommée PayFip, représentée par Madame SERTELON (correspondante moyen de paiement désignée par la DGFIP).

Ce moyen de règlement sera un plus pour les débiteurs de la commune mais le règlement par chèque, carte bancaire, virement ou argent liquide à la trésorerie sera toujours d'actualité.

Ce moyen de règlement aura un coût estimé par le trésorier Monsieur Olivier REMY à environ 0.30€ par tranche de 100€ encaissés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte ce nouveau type de paiement en ligne.

3. **Demande de subvention du club de yoga basé au 13 rue de la Tope à Petit-Noir**

Le maire expose,

Le club de yoga a fait une demande de subvention à la commune pour l'année 2024, courrier de Mesdames REVY Dominique, secrétaire et MOREAU Aline, présidente

Dans la délibération 07/2024, établit après le conseil du 11 mars 2024, il n'apparait pas de subvention destinée au club de yoga.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité propose une mise à disposition gratuite de la salle de convivialité pour le club de yoga pour effectuer son activité.

4. **Devis de 6 730.34€ de l'entreprise PEGUILLET pour l'installation d'un module de commande automatique pour la CTA de la salle des fêtes**

Le maire expose,

Un module de commande automatique de la climatisation pour la salle des fêtes est à installer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise PEGUILLET

A CHAMPDIVERS le 18 juin 2024

Le maire,

Olivier MEUGIN